

POLITIQUE

« Grand Frais va pouvoir s'installer » : le PLU adopté

Les élus ont approuvé à l'unanimité la révision du Plan local d'urbanisme lors de l'ultime séance du Conseil municipal de la mandature

Jérôme Jamet
jjamet@sudouest.fr

Un seul point à l'ordre du jour du dernier Conseil municipal de la mandature, lundi. Les élus de Marmande ont approuvé à l'unanimité le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU). Un document cadre qui régleme pour les prochaines années la constructibilité des parcelles, le développement du commerce, la protection des espaces naturels, etc.

« Nous sommes donc arrivés à l'acte final », a annoncé Michel Milhac, adjoint à l'attractivité et à l'urbanisme, qui ne se représente pas

« Certaines enseignes n'ont pas pu venir et sont parties ailleurs, nous privant d'un certain dynamisme »

et prenait la parole pour la dernière fois en tant qu'élus. Trois années de travail menées tambour battant ont été nécessaires pour corriger les écarts du précédent PLU et aboutir avant la fin du mandat. Dans les grandes lignes, on retient que la construction de nouveaux logements ne sera plus possible à

l'extérieur de la rocade. Seul l'existant pourra être agrandi. Le principe de densification urbaine et de mutation à l'intérieur de la rocade doit permettre d'accueillir 1 000 nouveaux habitants d'ici à 2035. Cette prospective induit la construction de 65 à 75 logements par an sur la prochaine décennie et

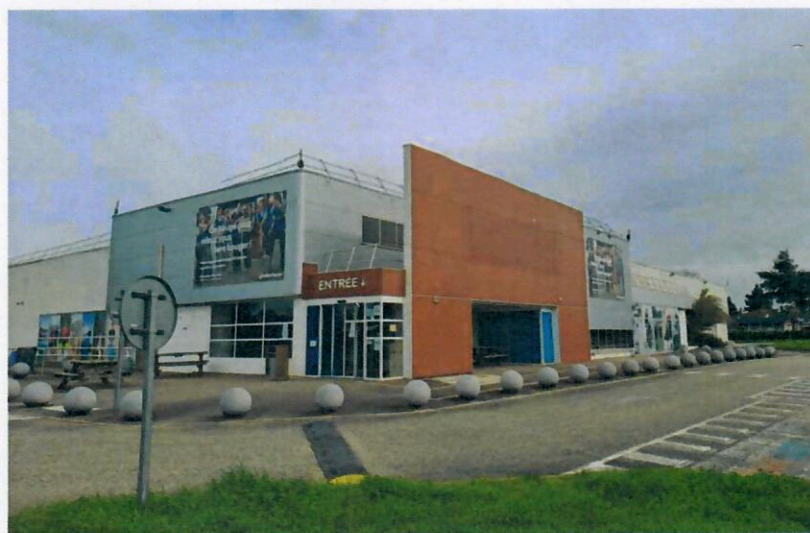
la mise en construction de 65 hectares sur la période.

Simplification

Concernant le commerce, la révision du PLU permet d'autoriser la venue d'enseignes alimentaires au-delà du centre-ville. Ainsi, le maire Joël Hocquet a confirmé

que « l'enseigne Grand Frais va pouvoir s'installer chez nous ». Jusqu'à présent, et pour des logiques de préservation du commerce de bouche en centre-ville, cela n'était pas possible. « C'était une bonne intention, mais il y a eu des effets secondaires négatifs : certaines enseignes n'ont pas pu venir et sont parties ailleurs, nous privant d'un certain dynamisme », a regretté le maire. Comme annoncé par « Sud Ouest », Grand Frais va donc pouvoir ouvrir dans la friche laissée avenue Hubert-Ruffe par le déménagement de Decathlon à l'autre bout de la ville.

Enfin, « autre point fort » du PLU 2026, la simplification des zonages et une meilleure lisibilité et compréhension du règlement, avec une trentaine de pages en moins.



Le nouveau PLU va permettre l'installation d'un commerce alimentaire dans le bâtiment de l'ancien magasin Decathlon. J. J.

Utile

« Sud Ouest »

Rédaction. 69, rue Charles-de-Gaulle, à Marmande.
05 53 64 96 96.
marmande@sudouest.fr
Publicité. 05 53 64 96 91.
Abonnements et portage, service relations clients. 05 57 29 09 33, du lundi au vendredi, de 8 à 19 h, et le samedi, de 8 à 12 h 30.

Urgences hospitalières
Centre hospitalier intercommunal de Marmande-Tonneins. 76 rue du Docteur-Courret, à Marmande. Appeler obligatoirement le 15 avant toute admission.

Pharmacies de garde
Castelljaloux, Marmande et Tonneins. Pharmacie de Virazel, tél. 05 53 20 11 73.
Aiguillon. Pharmacie Lagacherie, à Damazan, tél. 05 53 79 41 47.
Duras, Allemans-du-Dropt, Léognan-de-Guyenne, Lauzun, Miramont-de-Guyenne, Seyches, Saint-Pardoux, Tombebeuf.
Numéro unique 05 53 94 31 65.

Pratique

Police municipale. 05 53 20 89 81.
Service d'eau potable, Saur. Service dépannage 24 h/24, 05 81 91 35 06.
Service clients de 8 h à 18 h, 05 81 31 85 04.
Encombrants. 05 53 64 40 46.
environnement@valdegaronne.fr
Médiathèque Albert-Camus. 23, rue de la République, 05 53 20 94 95, www.mediathèque-marmande.fr
Ouverte du mardi au vendredi de 14 h à 18 h (17 h le samedi). Également de 9 h à 12 h 30 les mercredi et samedi.

POLITIQUE

Un candidat à la présidentielle en conférence

Invité de Dea dia, ce cardiologue viendra livrer son ordonnance pour sauver l'hôpital de Marmande, vendredi

Le docteur bordelais Paul Montserat, qui exerce depuis quarante ans, est de retour dans la cité après une dédicace de son livre « Dr France Président 2027 » en décembre dernier... Le sexagénaire vient proposer ses solutions pour panser les plaies de l'hôpital ce vendredi à CE-Same.

Vous avez annoncé votre candidature pour la présidentielle, à Marmande, en décembre dernier. Revenez-vous pour faire campagne ?

Pendant le Covid, j'ai tissé beaucoup de liens avec des maires de Lot-et-Garonne. Après ma première venue en décembre à l'occasion de mon livre volontairement auto-édité pour éviter la censure, Dea Dia m'a demandé de venir avant les élections à la suite de la mise sous tutelle de l'hôpital car je représente la France d'expertise qui gronde après cinquante ans de ministres de complaisance. L'objectif, c'est de présenter en détail aux administrés et aux candidats aux municipales les moyens pour une réforme sur la santé qui puissent s'appliquer dans le cadre local.

Quelles sont les solutions justement ?

La solution, c'est d'apporter des médecins en trois à cinq ans car ni les lieux, ni l'argent ne manquent. Je

développerai cela vendredi. Ensuite, il faut maintenir les hôpitaux de proximité et créer des maisons médicales comme celle de Castelljaloux. L'autre piste pour réduire la dette, c'est de bloquer des redondances d'actes de médecins inutiles. Dans une même consultation, il faut apprendre à être plus efficace. Mais il faut aussi bloquer la fraude sur l'assurance maladie que ce soit de la part des établissements, des patients et des prescripteurs.

Que vous inspire la lecture du rapport de la Chambre régionale des comptes sur l'hôpital de Marmande ?

Pour moi, c'est un rapport d'autres rapports issus des années précédentes. Alors oui, il évoque des potentielles surémunérations de médecins, mais sans ce moyen



Le médecin était au Salon de l'agriculture à Paris, pour porter sa stratégie concurrente contre la dermatose nodulaire contagieuse. P. M.

employé par la direction, je ne vois pas comment on aurait fait venir des médecins après le départ de praticiens des urgences en 2021...

Propos recueillis par Carine Caussieu
Conférence vendredi 6 mars, à 18 heures, rue Édouard-Manet, à Marmande.